



utt

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE
TROYES



GUIDE DE BIENVENUE

RENTRÉE SEPTEMBRE 2021



VOS CONTACTS

TRONC COMMUN

Responsable TC :
Benoît Panicaud, X134
Assistante de programme :
Sandrine Berthier, bâtiment P

AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Formation multisites Troyes/Reims
Responsables A2I :
Khac Tuan Huynh, H103
Assistants de programme :
Reims : Sarah Zeguir,
sarah.zeguir@utt.fr
Troyes : Mathilde Jacquart,
bâtiment T

GÉNIE INDUSTRIEL

Responsable GI :
Nacima Labadie, G212A
Assistante de programme :
Stéphanie Recchia, G011

GÉNIE MÉCANIQUE

Responsable GM :
Laurence Moreau, X138
Assistante de programme :
Sarah Bourgeois, X139

INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Responsable ISI :
Jean-Marc Nigro, E115
Assistante de programme :
Sandra Lebeau, E103

MATÉRIAUX ET MÉCANIQUE

Responsable MM :
Frédéric Sanchette
Assistante de programme :
Marie Lecomte

MATÉRIAUX : TECHNOLOGIE ET ÉCONOMIE

Responsable MTE :
Davy Gérard, T210
Assistante de programme :
Laurence Van de Rostyne, T213

RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Responsable adjointe RT :
Farah Chehade, H103
Assistante de programme
Christine De Zutter, E011

MASTER

Responsable :
Dominique Gaïti, E007
Assistante de programme :
Estelle Massin

BDE

N001
bde@utt.fr



BIENVENUE À L'UTT!

L'UTT est un établissement d'enseignement supérieur dynamique qui vise à former des diplômés responsables, adaptables aux changements, innovants et créatifs.

Dans un environnement stimulant, vous serez accompagné dans la construction de votre avenir professionnel personnel et guidé vers la réussite.

Ce guide vous fournit toutes les informations utiles à votre adaptation dès les premières semaines et pourra constituer un document de référence pour la suite de vos études à l'UTT.

Gardez en mémoire qu'un investissement important et régulier dans vos études sera la condition de votre réussite.

Bonne intégration,

Thomas Maurer,
Directeur de la Formation et de la Pédagogie

LES GRANDS RENDEZ-VOUS ÉTUDIANTS DE L'ANNÉE

Baignoires Campus 3

16/09/2021*

Les clés de Troyes

du 14 au
16/09/2021

Forum utt-entreprises virtuel

du 5 au 8/10/2021

Nuit Campus 3

12/11/2021*

UTT Arena

*Lan party géante
avec lots et cashprice*
du 3 au 5/12/2021*

TUC

*Tournoi Universitaire
de Cheerleading*
4 et 5/12/2021*

TWEET

*Tournoi de Water-polo
Européen des
Étudiants de Troyes*
4 et 5/12/2021*

Soirée des finaux

14/01/2021*

Séjour SkiUTT'

du 12 au
22/01/2022*

Forum des doctorants

05/04/2022

UTT Innovation Crunch Time

du 3 au
5/05/2022

Gala UTT

05/2022

* Sous réserve des conditions sanitaires

LES DEUX PREMIÈRES SEMAINES À L'UTT : CONSULTEZ LES PLANNINGS EN LIGNE !

EN TRONC COMMUN >

<https://www.utt.fr/planning-rentree-tc>



EN BRANCHES >

<https://www.utt.fr/planning-rentree-branches>



EN MASTER >

<https://www.utt.fr/planning-rentree-master>



PROTOCOLE SANITAIRE EN PÉRIODE DE PANDMIE



Principes généraux

L'accès aux locaux est autorisé si vous ne présentez aucun de ces symptômes : ♦ Fièvre ♦ Toux ♦ Perte de goût ♦ Perte d'odorat ♦ Fatigue

En cas de doute, restez chez vous et consultez impérativement votre médecin traitant par téléphone. En cas d'impossibilité, contactez le pôle santé par téléphone (03 25 71 76 96) ou par mail (infirmerie@utt.fr)

L'application des gestes barrières est un impératif à l'UTT et nul ne doit déroger aux règles suivantes :

- ♦ Protection : portez un masque a minima de catégorie 1 lorsque vous êtes sur le campus (intérieur et extérieur).
- ♦ Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir à usage unique que vous jetterez ensuite dans une poubelle. Si vous toussiez dans votre masque : changez-le. Des masques sont disponibles au BDE et à l'accueil de l'UTT.
- ♦ Distanciation physique : maintenez une distance physique de 2 m avec les personnes que vous croisez. Saluez sans embrassade ni serrage de mains.
- ♦ Hygiène : lavez-vous les mains régulièrement et aussi souvent que nécessaire à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique.

Les masques réutilisables doivent être lavés après 4 heures d'utilisation (prévoyez donc 2 ou 3 masques pour la journée). Consultez la notice d'entretien du fournisseur.

Les mises à jour du présent protocole seront publiées directement sur l'ENT.

Pour plus de renseignements sur l'évolution de la pandémie et des règles à respecter, consultez le site :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Accéder, circuler et utiliser les locaux

- ◆ Désinfectez-vous les mains à l'entrée des locaux, des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à disposition.
- ◆ Des sens de circulation ont été mis en place au sein des bâtiments A, B, C, D, S, P, N et à la BU : merci de les respecter.
- ◆ Respectez également les consignes affichées sur les portes pour les accès d'une salle à l'autre.
- ◆ Évitez les regroupements et privilégiez les déplacements par l'extérieur.
- ◆ L'accès aux ascenseurs est limité à une personne.

Amphithéâtres et salles de cours

- ◆ D'une manière générale, ne vous prêtez pas de matériel (stylo, PC, etc.) à moins de le désinfecter avant utilisation.
- ◆ Après chaque cours, utilisez les produits désinfectant disponibles pour nettoyer votre place, votre chaise et le matériel utilisé (clavier, souris, éléments de TP sauf consigne inverse donnée par l'enseignant).
- ◆ Aérez régulièrement les salles de cours (au moins 10 min./heure).

Repas, pauses café et collations

- ◆ Lavez-vous les mains avant de manger ou boire.
- ◆ Au RU, à la cafétéria, ou encore à l'extérieur : ne mangez pas directement en face de quelqu'un et respectez un espace de 8m² autour de chaque personne.

Utilisation des sanitaires

- ◆ Lavez-vous les mains à l'eau et au savon avant et après avoir utilisé les sanitaires.
- ◆ N'utilisez pas les sèche-mains électriques.

Pauses cigarettes et vapoteuses

Le tabac est la 1^{ère} cause de mortalité évitable par cancer avant 65 ans et provoque des maladies respiratoires et cardiovasculaires.

N'hésitez pas à vous rapprocher du pôle santé qui peut vous aider à réduire ou arrêter cette dépendance.

Gardez vos distances (à minima 2m) lors des pauses cigarettes et ne soufflez pas la fumée vers les autres, les fumées expirées pouvant être porteuses du coronavirus.

LA PREMIÈRE SEMAINE D'UN NOUVEL ÉTUDIANT



La semaine d'intégration : du 30 août au 5 septembre 2021.

Sans cours, elle se répartit en trois activités :

Admissions-Scolarité Bourses et Permis de séjour

Bâtiment S
Rez-de-chaussée

ales@utt.fr
admissions@utt.fr

Responsable de service :
Amélie Pintat
Bâtiment S
amelie.pintat@utt.fr

- ♦ 1/3 démarches administratives UTT obligatoires, inscriptions administratives
- ♦ 1/3 animations étudiantes avec le Bureau des Étudiants et les associations de l'UTT
- ♦ 1/3 temps libre, notamment pour vos démarches administratives hors UTT

À noter : dès le 1^{er} jour, l'absence doit être signalée et justifiée au plus tard dans les 48 heures :

- ♦ **problème de santé** : communiquez le certificat du médecin exclusivement au pôle médical (infirmierie) (coordonnées page 20)
- ♦ **autre cas** : fournir les éléments justificatifs exclusivement au service Admissions-Scolarité

La carte étu : un sésame indispensable

Elle vous sera remise à la sortie de la chaîne d'inscription.

Multiservices, elle vous permettra :

- ♦ l'accès aux bâtiments UTT, l'emprunt de livres à la Bibliothèque Universitaire
- ♦ l'utilisation des photocopieurs/imprimantes
- ♦ le paiement de vos repas ou encas au foyer, Restaurant Universitaire (RU) ou Bistrot U
- ♦ votre identification lors des examens
- ♦ le porte-monnaie électronique Buckutt (Bureau des étudiants, accès aux casiers du BDE...)

Semaine d'intégration - semaine 0

- Formalités administratives, inscriptions administrative et pédagogique
- Présentations pédagogiques

Semaine 1

- Début des cours
- L'emploi du temps de la semaine 1 est différent des semaines suivantes, il est affiché dans le Hall N et à la Scolarité (bâtiment S)
- L'emploi du temps individuel pour le semestre est accessible sur votre profil (outil/dossier étudiant sur ENT) mi-septembre 2021

Semaine 2

- Début des TD et TP
- Les photocopiés de cours, non-obligatoires, seront à commander en ligne

Les cours à l'UTT se déroulent du lundi au vendredi de 8h à 20h et de 8h à 12h le samedi. Le jeudi après-midi peut être libéré sur demande, notamment pour se consacrer aux activités sportives.

Calendrier du semestre d'automne - les dates à retenir

Rentrée TC : 30/08/2021

Rentrée Branches : 31/08/2021

Rentrée Master : 06/09/2021

Début des cours : 06/09/2021

Début TP et TD : 13/09/2021

Les Clés de Troyes : Début octobre

Vacances de Toussaint :

du 25/10/2021 au 01/11/2021

Examens médians :

du 02 au 13/11/2021

Vacances de Noël :

du 20/12/2021 au 02/01/2022

Examens finaux :

du 10 au 15/01/2022

Semaine des jurys :

du 24 au 28/01/2022

**Inter-semestre / autres activités
pédagogiques :**

du 17/01/2022 au 19/02/2022

L'INFORMATIQUE EN LIBRE-SERVICE

Le Centre Opérationnel du Système d'Information (COSI) vous attribue, après signature de la charte informatique et finalisation de l'inscription administrative, un identifiant assorti d'un mot de passe et une adresse électronique de la forme prenom.nom@utt.fr.

Cet identifiant vous permet de vous connecter :

- ♦ au réseau Wi-Fi de l'UTT : toutes les infos ► <https://wifi.utt.fr>
- ♦ à l'ENT, l'Environnement Numérique de Travail
- ♦ aux postes en réseau pour l'enseignement, principalement au 2^e étage du bâtiment A et aux 1^{er} et 2^e étages du bâtiment P, ainsi qu'aux postes en libre-service à la bibliothèque
- ♦ à Internet dans le cadre de la charte de l'UTT

Il est impératif de ne jamais partager et de changer régulièrement votre mot de passe.

Centre Opérationnel
du Système
d'Information
admin-cosi@utt.fr

L'ENT

Vous retrouverez sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail) toutes les informations à connaître ainsi que les actualités de l'UTT. Vous pourrez également accéder au règlement intérieur, au règlement des études et à vos outils étudiants : messagerie, agenda, trombinoscope, portail documentaire, cours en ligne, inscriptions administratives, certificat de scolarité et résultats...

► <https://ent.utt.fr>

TEST D'ANGLAIS ET LABO DE LANGUES

Service universitaire
d'enseignement
des langues
Bâtiment T
03 51 59 11 80
charlotte.di_napoli@utt.fr

Le test d'anglais en ligne vous permettra d'intégrer un groupe adapté à votre niveau pour vous mener, à terme, à la certification B2+ aujourd'hui requise pour être diplômé. Pour vous aider, le laboratoire de langues vous propose des ressources liées aux cours (grammaire, vocabulaire, entraînements aux examens, prononciation...).

NUMÉRIQUE ET APPRENTISSAGE

La coopérative pédagogique, Centre d'Innovation Pédagogique (CIP), conseille et accompagne les équipes dans la conception de leurs activités pédagogiques. Ce centre administre la plateforme «Moodle» qui permet, dans chaque UE, d'avoir accès à des ressources numériques de cours, des tests, des remises de devoirs... L'apprentissage a lieu en présentiel, mais aussi en ligne !

La coopérative pédagogique vous aide également dans tout ce qui touche à l'apprentissage en proposant des webinaires et des ressources méthodologiques.

► <https://moodle.utt.fr>

Centre d'Innovation
Pédagogique
Salle M202
coop@utt.fr

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Sur place, plus de 40 000 documents : livres, journaux et revues, BD et mangas, DVD à emprunter. En ligne : une quarantaine de bases de données, généralistes ou spécialisées, près de 100 000 e-books, le tout accessible depuis la BU, l'UTT ou en ligne : ► bibliotheque.utt.fr

La BU, c'est aussi :

- ◆ 1600 m² d'espaces différenciés dédiés au travail individuel ou collectif
- ◆ la possibilité de réserver votre place avec l'application Affluences
- ◆ un catalogue en ligne et un service de réservation d'ouvrages
- ◆ un compte personnel accessible à distance
- ◆ des horaires élargis de 8h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi (horaires réduits durant les périodes de vacances et d'inter-semestre)

Consultez, réservez, interrogez ► bibliotheque.utt.fr

Accueil
Bibliothèque
03 25 71 56 00



LE SPORT POUR TOUS ET POUR TOUS LES GOÛTS !

Les étudiants de l'UTT au cœur de la politique sportive !
Le Service des Sports de l'UTT (SDS), l'Association Sportive de l'UTT (ASUTT), et la Direction de la Formation et de la Pédagogie (DFP) n'attendent que vous pour faire du sport, être animateur sportif, responsable d'une activité, ou organisateur d'évènement sportif.

Le sport loisir, pour se faire plaisir :

Le SDS de l'UTT vous propose un programme varié toute l'année (+ de 40 activités). Pensez à prendre la « contribution aux activités sportives » lors de votre inscription pour bénéficier de l'ensemble de l'offre sportive et devenir adhérent à l'ASUTT. Rejoignez ensuite la halle sportive de l'UTT, où tous les étudiants se retrouvent dans une ambiance conviviale pour se détendre en faisant du sport.

Service des sports
Bureaux à
la Halle sportive
sds@utt.fr

La compétition pour se dépasser :

Tout étudiant, quel que soit son niveau, peut accéder aux compétitions universitaires organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU). L'UTT encourage la pratique de compétition et la prise de licence FFSU via l'ASUTT, pour représenter l'établissement lors des compétitions universitaires régionales et championnats de France des grandes écoles.

Les événements à caractère sportif pour s'amuser :

Le SDS de l'UTT et l'ASUTT contribuent à la dynamique sportive en organisant de nombreux événements, tournois ou stages sportifs.

Le sport pour se former :

Des unités d'enseignement axées sur la thématique du sport et proposées par la DFP vous permettront de développer des compétences en lien avec le montage de projet, la planification, le pilotage, l'animation, et l'évaluation qui vous seront utiles tout au long de votre vie professionnelle.

Enfin, de nombreuses associations étudiantes de l'UTT offrent la possibilité de vous adonner à votre passion : musique, danse, théâtre, media, cuisine, écologie, robotique, mécanique, innovation, jeux vidéo, etc.

CURSUS AMÉNAGÉ : SPORT ÉTUDES, MUSIQUE, ENTREPRENEURIAT

Alexandre Vial
Bâtiment P
alexandre.vial@utt.fr

L'UTT propose un aménagement de cursus pour **les étudiants sportifs licenciés en club fédéral** (Niveau Elite ou Régional) dont l'entraînement nécessite un volume horaire important. Les étudiants intéressés doivent se manifester dès que possible auprès du Service des Sports (sds@utt.fr) et au plus tard dès la rentrée.

Les étudiants souhaitant continuer à pratiquer une **activité musicale de haut niveau** (inscription au Conservatoire, préparation d'examens et concours, participation à des concerts) peuvent se signaler au moment de l'inscription, afin de bénéficier, dans la mesure du possible, d'une demi-journée libre pendant la semaine, ou éventuellement d'un cursus aménagé.

De nombreuses écoles de musique sont prêtes à vous accueillir à Troyes et autour de Troyes (Rosières, Saint-André-les-Vergers, Sainte-Savine...) même si vous ne préparez pas d'examen de haut niveau. Certaines peuvent vous proposer d'intégrer un orchestre.

Les étudiants avec un statut « **étudiant-entrepreneur** » rattachés à un PEPITE peuvent également bénéficier d'un aménagement de cursus en fin de parcours d'élève-ingénieur. Renseignez-vous auprès du service scolarité.

Halle sportive universitaire
et
salle d'examen



étudiants

Bâtiments d'enseignement

Bâtiments de Recherche

Bibliothèque Universitaire

Centre d'Innovation étudiants, J

Direction à la Recherche

Direction de la Formation et de l

Directions administratives

École Doctorale

FabLab, usine école et probot

Foyer des étudiants et BDE



X

S

P

N

Amphithéâtre
de verdure



EPF

A

La Rue

Grand
amphithéâtre

M

i

Esplanade
minérale



visiteurs

M

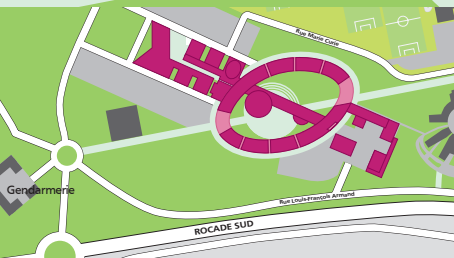
H

G

F

EPF

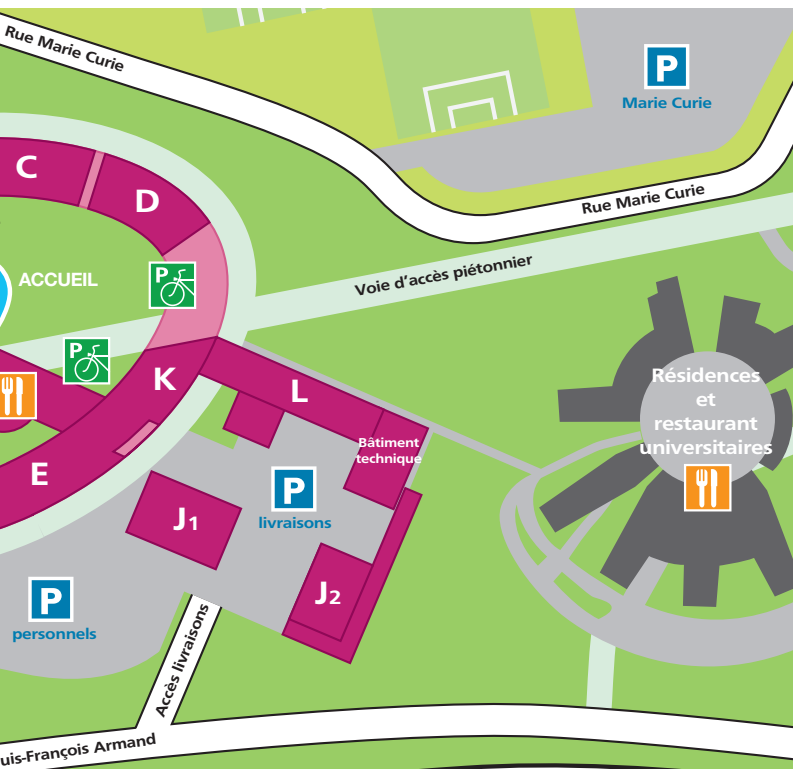
Voie d'accès piétonnier



Rue L

_____	A	B	C	D	P
_____	E	F	G	H	
_____	i				
_____	Junior Conseil	F			
_____	E				
_____	la Pédagogie	P			
_____	K				
_____	E				
_____	D				
_____	N				

Grand amphithéâtre	_____	M
Halles industrielles	_____	J₁ J₂
Pôle santé	_____	S
Plateformes de Recherche	_____	X
Pôle international	_____	K
Admissions - Scolarité	_____	S
SecUTT	_____	G
Service des stages	_____	T
Services administratifs et techniques	_____	L
Valorisation et Partenariats industriels	_____	E
Vie étudiante	_____	P



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Chaque étudiant se voit attribuer quelques semaines après son arrivée un référent pédagogique. Vous recevrez son nom par email. Il sera également indiqué dans votre dossier étudiant sur l'ENT. Ce conseiller peut être enseignant, enseignant-chercheur, ingénieur ou personnel administratif. Il est un interlocuteur privilégié, lien entre l'étudiant et l'UTT.

Missions auprès de l'étudiant :

- ◆ Informations et aide à l'orientation
- ◆ Conseils en cas de difficultés
- ◆ Accompagnement du projet professionnel
- ◆ Éventuelle préparation aux divers rendez-vous avec l'administration : jurys ou autres convocations

Missions auprès de l'UTT :

- ◆ Médiation éventuelle en cas de problèmes de communication
- ◆ Lors d'une convocation en jury (ou commission disciplinaire) éclairage éventuel sur le parcours et la situation de l'étudiant

ATTENTION, voici ce que nous vous demandons de faire en début de cursus :

- ◆ Prendre un premier contact avec le référent dans la première partie du semestre (avant les médians)
- ◆ Envoyer un résumé des résultats de ses médians (accompagné des autres notes comme les TP et divers contrôles continus)
- ◆ Contacter son référent au plus tôt en cas de convocation en jury

VIE DU CAMPUS

L'UTT est plus qu'un lieu de formation : c'est également un monde associatif toujours en mouvement. Le BDE (Bureau des étudiants) encourage les initiatives étudiantes, fédère les 40 clubs et associations et organise les grands événements étudiants de l'année : intégration, soirée de remise des diplômes, barcamp, afterwork, soirées... Et toutes les nouvelles idées de projets, d'évènements ou d'associations sont toujours encouragées : parlez-en avec le BDE !

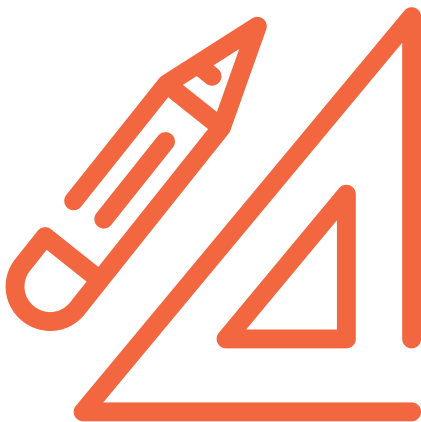
Chaque semestre, le BDE assure différents services pour les étudiants :

- ◆ au Foyer, vous aurez la possibilité de retrouver vos amis, vous détendre, jouer au baby-foot, vous restaurer rapidement...
- ◆ avec Zeshop, vous pourrez acheter vos fournitures scolaires, vêtements siglés UTT...

RDV au rez-de-chaussée du bâtiment N.

Pour en savoir plus :

► <https://etu.utt.fr>



La démarche pédagogie MIND permet aux étudiants de développer leur esprit d'initiative et leur capacité d'engagement et d'innovation. A travers différents types de projets, ils peuvent acquérir, par l'expérience, seul ou en équipe, des compétences complémentaires à celles enseignées dans les cours, reconnues dans leurs parcours et profil de formation. Ces projets peuvent être associatifs, intéresser la recherche ou relever d'un projet d'innovation pouvant conduire à un prototype ou à la création d'une start-up.

Temps fort de la découverte des processus d'innovation, l'UTT Innovation Crunch Time a lieu une fois par an pour tous les étudiants ingénieur : 3 jours pour expérimenter imaginer et formuler des idées en équipes pluridisciplinaires sur des sujets d'innovation confiés par des entreprises, des collectivités, des associations ou encore des étudiants entrepreneurs, encadrées par des coachs industriels et académiques.

LES OUTILS MIND

- ♦ **Le MIND Lab (FO08)** : Espace de co-working où vous pourrez cultiver votre esprit d'initiative, d'innovation et d'entrepreneuriat en travaillant sur des projets ou concours en groupe.
- ♦ **Le MIND Tech (D000)** : Atelier de création et de fabrication équipé d'imprimantes 3D, machines-outils, graveuses... pour que vos projets prennent forme.
- ♦ **Le MIND Start** : Commission de financement des projets MIND des étudiants de l'UTT, réunie deux fois par an.

DFP
Emilie Colas
Bureau P002
emilie.colas@utt.fr

ENTREPRENEURIAT ETUDIANT

L'UTT et l'association étudiante Genius UTT accompagnent chaque semestre les étudiants porteurs de projets et les entrepreneurs au travers d'évènements, de formations, de participation à des concours et de ressources diverses. Ils peuvent également bénéficier de la commission de financement semestrielle – le MIND Start - et effectuer leur stage de fin d'études sous le statut national d'étudiant entrepreneur au sein de leur propre startup.

BAIP
Marion Quillery
Bureau T027
marion.quillery@utt.fr

MISSION PROMOTION

Vous avez choisi d'intégrer l'UTT et vous en êtes fier ?

Laura Lejeune
Bureau L018
laura.lejeune@utt.fr

Devenez ambassadeur UTT en participant ou proposant des Missions Promotion : forums d'établissement (lycée ou IUT), Journées Portes Ouvertes de l'UTT, salons étudiants, présentation de l'UTT dans votre ancien établissement, rencontres avec des lycéens, journée d'immersion UTT day, visites de l'UTT, événements digitaux, etc.

Un dispositif complet pour acquérir des compétences

Vous serez accompagné pour la mise en place de ces Missions Promotion avec une formation du discours à tenir, des outils de communication (brochures, posters, vidéos...) et le remboursement de vos frais de déplacement. En réalisant ces missions, vous développerez des compétences en communication et prise de parole en public, valorisées en crédits ECTS Hors Profil.

PARTENARIAT UTT - ELLES BOUGENT

Vous avez envie de promouvoir la mixité dans les métiers d'ingénierie ?

Participez aux actions de l'association « Elles bougent » mises en place avec l'UTT pour découvrir et partager l'expérience d'élèves et de femmes ingénieures : visites d'entreprise, interventions ou forum en lycée, tables rondes, challenges ; rencontres avec des marraines ingénieures ; interviews presse, forum en ligne...

Émilie Colas
Bureau P002
emilie.colas@utt.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ellesbougent.com ou contactez Emilie Colas, responsable de la valorisation des projets étudiants et relais de l'association Elles bougent.

Pôle santé

Bureau S007
03 25 71 76 96
infirmierie@utt.fr

Psychologues

Delphine Maulini
et Julien Molinier
delphine.maulini@utt.fr
julien.molinier@utt.fr

Assistante sociale

Nathalie Haran
MDE ou Résidence
Geoffroy de Villehardouin
nharan@crous-reims.fr
03 25 40 06 24

Référente Handicap

Emeline Lambert
handicap@utt.fr

**Référent
anti-discrimination**
discrimination@utt.fr

Référente Egalité femmes-hommes

Sandy De Wreede
sandy.de_wreede
@utt.fr

VOTRE SANTÉ

Le pôle santé est un lieu d'accueil, d'écoute, de conseils et de soins.

Si vous êtes convoqué à un bilan de santé, il est obligatoire de vous y présenter (apportez votre carnet de santé).

Les infirmiers : leur signaler vos problèmes dès qu'ils ont une répercussion sur vos études ! Ils sont aussi à votre écoute pour répondre à vos questions sur la santé ou entendre vos préoccupations.

Les psychologues vous reçoivent le lundi toute la journée et les mardi, jeudi et vendredi matin.
Les rendez-vous se prennent auprès des infirmiers.

Dispositions particulières pour les **étudiants en situation de handicap** : Pour toute information ou démarche au sujet d'un aménagement aux cours et/ou aux examens, renseignez-vous dès votre intégration auprès des infirmiers ou de la référente handicap étudiant qui vous indiqueront la marche à suivre.

Les demandes sont étudiées individuellement, en collaboration avec un médecin désigné par la MDPH, le service Admissions-Scolarité et la référente handicap : **emeline.lambert@utt.fr** (Bâtiment S).

Seul le personnel médical ou paramédical est autorisé à voir ou conserver vos documents médicaux.

En cas d'accident ou maladie, si vous êtes à l'université, vous devez envoyer votre certificat médical au pôle santé dans les 48h à infirmierie@utt.fr. Si vous êtes en stage, vous devez prévenir l'employeur et le service des stages dans les 48h (ouvrés) suivant votre arrêt.

LA SÉCURITÉ, TOUS CONCERNÉS !

Cyril Dufour
Bureau K012
cyril.dufour@utt.fr

A l'UTT, quelques règles élémentaires de sécurité s'imposent à vous :

Circulation

- ♦ La vitesse est limitée à 30km/h sur le campus
- ♦ Attention aux piétons, aux STOP, et respectez les priorités à droite sur les parkings (plusieurs accidents sont à déplorer chaque année) !

Vous voyez un feu ou de la fumée ?

Ne perdez pas de temps et appuyez sur un boîtier rouge, cela déclenchera immédiatement l'alarme incendie.

Lorsque l'alarme incendie retentit

- ♦ Suivez les responsables d'évacuation (gilets jaunes fluorescents)
- ♦ Empruntez les cheminements indiqués sur les plans d'évacuation
- ♦ Fermez portes et fenêtres des salles que vous évacuez
- ♦ N'utilisez pas les ascenseurs
- ♦ Ne regagnez le bâtiment que sur invitation expresse d'un responsable d'évacuation
- ♦ L'arrêt de l'alarme incendie ne veut pas dire que vous pouvez regagner les bâtiments : attendez qu'un responsable d'évacuation vous en donne l'autorisation

Une remarque, une idée ou encore une proposition d'amélioration en matière d'hygiène de sécurité ? **Contactez cyril.dufour@utt.fr**

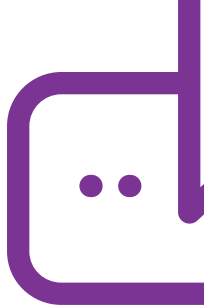
Pour en savoir plus : <https://ent.utt.fr>

► rubrique Documents, Hygiène, Sécurité et Environnement

Et sur moodle :

► Formations Santé et Sécurité

QUESTIONS / RÉPONSES



À quoi sert le test d'anglais ?

Il permet d'identifier votre niveau et de constituer des groupes homogènes.

Comment faire pour me procurer des certificats de scolarité ?

Ils seront disponibles en ligne sur votre profil étudiant dès lors que le paiement des frais d'inscription sera effectué.

Où puis-je obtenir des informations sur mon cursus ?

Auprès de votre responsable de programme ou du service Admissions-Scolarité ou de votre conseiller. Dans tous les cas, le règlement des études fait foi (**ENT>Mon espace>Mes Actus**). N'hésitez pas à vérifier les informations données par vos camarades.

Qu'est-ce qui garantit la qualité de ma formation ?

L'UTT est auditée régulièrement et habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (Cti). Votre titre d'ingénieur est de grande valeur, il est par exemple reconnu officiellement aux États-Unis ou en Allemagne.

Quels sont les écueils à éviter dans les premières années ?

La mise au travail tardive, un travail personnel peu régulier ou trop superficiel, l'isolement sont les principales causes d'échec.



Comment rencontrer facilement des amis ?

L'université ne compte pas moins d'une quarantaine d'associations et de clubs, vous vous ferez certainement des amis qui partagent vos passions. Pour vous détendre et vous maintenir en forme, profitez des offres sportives de l'UTT et rejoignez une équipe ou un club sportif.

Lors de la semaine d'intégration, vous rencontrerez votre parrain, il pourra vous aider tout au long de l'année.

En cas de problème personnel, à qui dois-je m'adresser ?

En cas de problèmes sérieux pouvant altérer vos études, adressez-vous à :

♦ Problème dans la formation :

responsables et assistantes de programme
représentants étudiants en TC (rep_tc@utt.fr)
représentants étudiants UTT (ce_etu@utt.fr)

♦ Problème dans une UE :

le responsable de l'UE

♦ Problème financier, problème de bourse :

service Admissions-Scolarité (amelie.pintat@utt.fr)
ou l'assistante sociale (nharan@crous-reims.fr)

♦ Problème de santé :

Pôle santé (infirmierie@utt.fr) bureau S007

♦ Changement d'orientation :

responsables et assistantes de programme,
et service Admissions-Scolarité (ales@utt.fr)

♦ Toutes questions pour les étudiants étrangers :

service relations internationales
(international.center@utt.fr)

♦ Cartes de séjour :

service Admissions-Scolarité (admissions@utt.fr)

Pour les photocopiés, dois-je les acheter ou puis-je les racheter à quelqu'un, sont-ils toujours d'actualité d'une année à l'autre ?

Il est possible d'acheter d'anciennes versions auprès d'anciens étudiants en se renseignant avant au sujet de possibles changements de programme. Il faut savoir que la plupart des supports de cours et de photocopiés sont disponibles en ligne au format pdf, sur la plateforme d'enseignement Elearning (ENT>Outils>Elearning). Vous pourrez les commander en ligne après votre inscription aux UE pour les obtenir au format papier. **L'achat des photocopiés n'est pas obligatoire.**

Sur Moodle, pourquoi je ne trouve pas de renseignements sur mon UE ?

Soit l'enseignant, soit plus souvent le vacataire a choisi de ne pas mettre son cours en ligne.

Comment me rendre à l'UTT en prenant les transports en commun ?

Le plan et le « guide horaires/lignes » des bus sont à votre disposition à l'accueil de l'UTT ou en ligne : www.tcat.fr

Est-ce que je dois changer la calculatrice du lycée, ou celle-ci est-elle encore valable ?

La calculatrice que vous aviez au lycée est tout à fait suffisante.

Que faire en dehors des cours ?

Vous pouvez participer à des concours scientifiques et d'autres projets technologiques qui vous tiennent à cœur. Le Bureau des Étudiants (BDE) et les associations se présentent lors de la semaine d'intégration.

S'orienter : où trouver un plan de Troyes ?

L'accueil pourra vous orienter et vous fournir un plan de la ville de Troyes.

Est-ce que je peux venir à l'UTT en vélo et me garer facilement ?

Oui, il y a plusieurs parkings à vélo sécurisés (accessibles avec la carte étudiante) comme indiqué sur le plan (page 14 et 15). Vous pourrez également acheter un vélo ou faire entretenir le vôtre avec l'aide de l'association étudiante la Roue Verte.

Où manger à moindre coût pendant la journée ?

Le Restaurant Universitaire (RU) est situé à côté de l'université, le Bistrot U est également à votre disposition dans l'UTT.

Comment faire pour manger au Restaurant Universitaire (RU) ?

En créditant votre carte étudiante avec le système monétaire IZLY (vous recevrez un mail dans la semaine de rentrée à ce sujet), vous pourrez payer très facilement vos consommations au Restaurant Universitaire (RU) ou au Bistrot U.

J'ai perdu ou trouvé quelque chose, à qui m'adresser ?

3 points de collecte : l'accueil de l'UTT et l'accueil de la bibliothèque gardent les objets 15 jours, et le service Vie Etudiante (bâtiment P) les conserve pendant un semestre. Vous pouvez également vous renseigner au BDE.

J'aimerais connaître l'offre culturelle de la ville, me tenir informé des spectacles ou des programmes de cinéma...

www.le-troisieme-oeil.com

www.cgrcinemas.fr/troyes

www.maisonduboulangier.com

www.troyes-champagne-mediatheque.fr

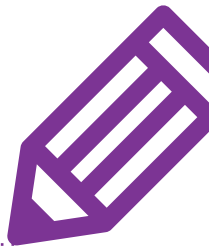
Nous espérons qu'au bout de 3 semaines, vous aurez pris vos repères et que ce guide vous sera devenu inutile.

Vous n'avez cependant découvert qu'une infime partie du potentiel de l'UTT. Rapidement, vous découvrirez d'autres ressources internes (DRE, CSS, RI, communication-promotion...) et externes (Technopole, YEC...).

SIGLES UTILES

A2I	Automatique et Informatique Industrielle	GI	Génie Industriel
AMOI	Pôle Assistance de Maîtrise d'Ouvrage	GM	Génie Mécanique
ASUTT	Association Sportive de l'Université de technologie de Troyes	HT	Humanités
BDE	Bureau Des Étudiants	ISI	Informatique et Systèmes d'Information
BU	Bibliothèque Universitaire	MDE	Maison Des Étudiants
CIP	Centre d'Innovation Pédagogique	ME	Management de l'Entreprise
COOP	Coopérative pédagogique	MM	Matériaux et Mécanique
COSI	Centre Opérationnel des Systèmes d'Information	MTE	Matériaux : technologie et économie
CS	Connaissances Scientifiques	PM	Pédagogie MIND
DFP	Direction de la Formation et de la Pédagogie	RI	Relations Internationales
DNum	Direction déléguée au Numérique	RT	Réseaux et Télécommunications
DRE	Direction Relations Entreprises	RU	Restaurant Universitaire
EC	Expression et Communication	SDS	Service Des Sports
ECTS	European Credits Transfer System	SUEL	Service Universitaire d'Enseignement des Langues
ENT	Environnement Numérique de Travail	TC	Tronc Commun
		TM	Techniques et Méthodes
		UE	Unité d'Enseignement

NOTES



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for writing notes.

NUMÉROS UTILES

URGENCES - SANTÉ

Pompiers 18
SAMU 15 ou 112
Police secours 17
Centre anti-poison 15

SOS Médecins 10
90 rue du Général Sarrail
10600 La Chapelle Saint Luc
Tél. : 36 24

Centre hospitalier de Troyes
101 av. Anatole France - Troyes
03 25 49 49 49

TRANSPORTS

SNCF
rue du Ravelin - Troyes
Tél. : 36 35

TCAT - La Station
bus - Place des Halles - Troyes
Tél. : 03 25 70 49 00

ADMINISTRATIONS

Médiathèque
Boulevard Gambetta - Troyes
Tél. : 03 25 43 56 20

Caisse d'allocations familiales
15 av. Pasteur - Troyes
Tél. : 0 810 25 10 10

CROUS - Antenne de Troyes
11 et 13 rue de Québec - Troyes
Tél. : 03 25 82 19 45

Hôtel de ville
Place Alexandre Israël - Troyes
Tél. : 03 25 42 33 33

Hôtel de Police
rue des Gayettes - Troyes
Tél. : 03 25 43 51 00

Préfecture
2 rue Pierre Labonde - Troyes
Tél. : 03 25 42 35 00

LA MAISON DES ÉTUDIANTS

6 rue de la Petite Courtine - Troyes
Tél. : 03 25 81 78 10

RESTAURATION

Bistrot U dans la Rue
Tél. : 03 25 71 76 10

Restaurant Universitaire CROUS
Place Léonard de Vinci - Rosières
Tél. : 03 25 78 17 44

Cafétéria Q.G (ouvert le soir)
Place Léonard de Vinci - Rosières
Tél. : 03 25 49 34 46

Cafétéria de l'IUT
Rue de Québec
Tél. : 03 25 42 71 25

Cafétéria Hôtel-Dieu
Place du Préau - Troyes
Tél. : 03 25 80 97 98

12 rue Marie Curie - CS 42060
10004 Troyes Cedex
Tél. : +33 (0)3 25 71 76 00
www.utt.fr
infos.utt@utt.fr